

TARIFICATION 2022 du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée

FIXATION DU MONTANT DU LOYER (€/ m² / AN)			
Bâtiment	Type de local	Rappel Tarifs 2021	Tarifs 2022
Bâtiments soumis à la TVA (tarif hors taxe)			
Villa Ardevie	Bureaux	110€	110€
Marconi	Bureaux	110 €	110 €
Martel	Bureaux	130 €	130 €
Martel	Pôle services		90 €
Laennec	Bureaux	142 €	142 €
Lavoisier	Bureaux	139 €	139 €
Mégie	Bureaux	152 €	152 €
Village d'entreprises	Bureaux	134 €	134 €
Henri Poincaré	bureaux	160 €	160 €
Pepinière Clean Tech (multi-sites)	Bureaux	1 ère année : 85€	1 ère année : 85€
		2 ème année : 95€	2 ème année : 95€
		3 ème année : 110€	3 ème année : 110€
		4 ème année: 120€	4 ème année: 120€
		5 ème année : 140€	5 ème année : 140€
Pepinière Clean Tech (multi-sites)	Ateliers	1 ère année : 65€	1 ère année : 65€
		2 ème année : 70€	2 ème année : 70€
		3 ème année : 75€	3 ème année : 75€
		4 ème année: 80€	4 ème année: 80€
		5 ème année : 85€	5 ème année : 85€
Rifkin (hôtel d'entreprises)	Bureau	140 €	140 €
Tous Bâtiments	Stockage	53 €	53 €

Tous Bâtiments	Ateliers (sauf Pépinière) et Centre de Prototypage	90 €	90 €
----------------	--	------	------

CHARGES LIEES A L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE (€ / m² / AN)		
Bâtiments	Montant 2021	Montant 2022
Lavoisier	27,50 €	27,50 €
Marconi	26,50 €	26,50 €
Martel	30,00 €	30,00 €
Laennec	26,50 €	26,50 €
Mégie	26,50 €	26,50 €
Village d'entreprises	25,00 €	25,00 €
Henri Poincaré	26,50 €	26,50 €
Rifkin	20,00 €	20,00 €
Pépinière Clean Tech	35,00 €	35,00 €
Ateliers tous bâtiments - Centre de Prototypage	26,00 €	26,00 €
CHARGES LIEES A L'ENTRETIEN DU SITE (€ / m² / AN)		
Ensemble des bâtiments	6,00 €	6,00 €
CHARGES LIEES A L'ENLEVEMENT DES DECHETS (€ / PERSONNE / AN)		
Ensemble des bâtiments	40,00 €	40,00 €
TARIFICATION 2022 du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée		
FIXATION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION DU FORUM (ESPACE DE CONFERENCE) (€/JOUR)		

	Salles	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Résidents	Salle de conférence	100 €	100 €
	Salle de projection	60 €	60 €
	Salle de réunion	40 €	40 €
Partenaires (Pôles Compétitivité et Cluster, structures ESR, Collectivités territoriales, CCI, associations telles que Club Franco Allemand, Initiatives Pays d'Aix...)	Salle de conférence	gratuité	gratuité
	Salle de projection	gratuité	gratuité
	Salle de réunion		gratuité
Extérieurs	Salle de conférence	400 €	400 €
	Salle de projection	260 €	260 €
	Salle de réunion	180 €	180 €
FIXATION DU MONTANT DES REDEVANCES D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC			
		Tarifs 2021	Tarifs 2022
Mise à disposition de terrains nus (€/m² / an)		1 €	1 €
Mise à disposition de terrains accueillant un local d'activité (€/m² / an)		12 €	12 €
Antennes relais opérateurs téléphoniques sur le Château d'Eau:		15 000€/an	

→ Equipements aériens (antennes, modules radio, faisceaux hertziens...): Par équipement en €/HT/an avec une actualisation 2%/an	2000 €	2000 €
→ Implantation au sol (m ² /an en HT)	200 €	200 €
Location génie civil télécom (€/mètre linéaire occupé)	1,00 €	1,00 €
Droit de place pour le commerce ambulant (€ / jour)	15 €	15 €
Mise à disposition d'espaces dédiés pour des associations pour des activités de développement personnel et de bien-être.	gratuité	gratuité
Mise à disposition d'espaces dédiés pour toutes structures non associatives pour des activités de développement personnel et de bien-être. (€/séance)	5 €	5 €
Mise à disposition d'espaces dédiés dans les parties communes des immeubles (pose de containers récupérateurs de piles usagées, toners d'imprimante à fin de recyclage)	gratuité	gratuité
Mise à disposition d'espaces dédiés dans les parties communes des immeubles de distributeurs de produits alimentaires (redevance dûe par le distributeur)	2% du C.A.	2% du C.A.
Location de places de stationnement privatisées	500€/HT/m ² /an	500€/HT/m ² /an
Droit d'occupation pour les opérateurs privés de recharge de véhicules électriques		
La Métropole Aix- Marseille-Provence développe son offre de bornes électriques via notamment l'intervention d'opérateurs privés selon une procédure de consultation définie. La Direction du Technopôle étant inscrit dans cette dynamique, une nouvelle offre de bornes de recharges devrait se déployer au cours de l'année 2022. Dans ce cadre, il est proposé d'instaurer la même tarification existante sur les autres sites métropolitains et de fixer les droits de voirie pour l'installation de borne de recharges de véhicules électriques sur le domaine public conformément à la délibération FBPA 031-9133/20/CM du 17 /12/20 : cette tarification comprend une variation des prix selon la		

labellisation « autopartage » ou non de la société et l'échelle du dépoilement, et des prix selon la nature de l'ouvrage génie civil ou de l'occupation de la borne de recharge ; à titre d'exemple prix par borne de recharge, de borne de location, et de borne d'abonnement (35.7€/borne), un prix pour le mobilier (redevance due à la 1ère installation : 30.6€/m²), un prix pour l'occupation du domaine public (redevance due hors 1ère année : 20.4€/m²/an).

Dans le cadre de tournage de film (€/jour)		
Dans les seuls espaces naturels	1000 €	1000 €
En extérieur dans les espaces naturels et bâtis	1200 €	1200 €
En extérieur et à l'intérieur des bâtiments	1500 €	1500 €
Autres		
Badge d'accès locataire (en cas de perte ou pour locataires extérieurs)	34 €	34 €
Badge recharge bornes véhicules électriques locataires (€ /an)	50 €	50 €